



# DOSSIER DE PRESSE

## Bilan sécurité 2016

25 JANVIER 2017



PRÉFECTURE DE L'ESSONNE



## S o m m a i r e

- Tribunal de grande instance d'Évry.....	2
- Direction départementale de la sécurité publique.....	7
- Groupement de gendarmerie de l'Essonne.....	8
- Les polices municipales.....	9
- La vidéoprotection.....	9
- Les conventions « participation citoyenne ».....	9
- Lutte contre la radicalisation.....	10
- Vigipirate - Sentinelle.....	10
- Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne.....	11
- La sécurité routière.....	13

**COUR D'APPEL DE PARIS  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY**

**PARQUET**



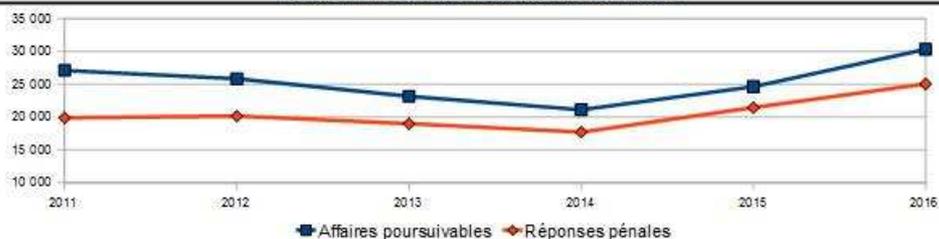
**Réponses pénales à la  
délinquance**

**2016**

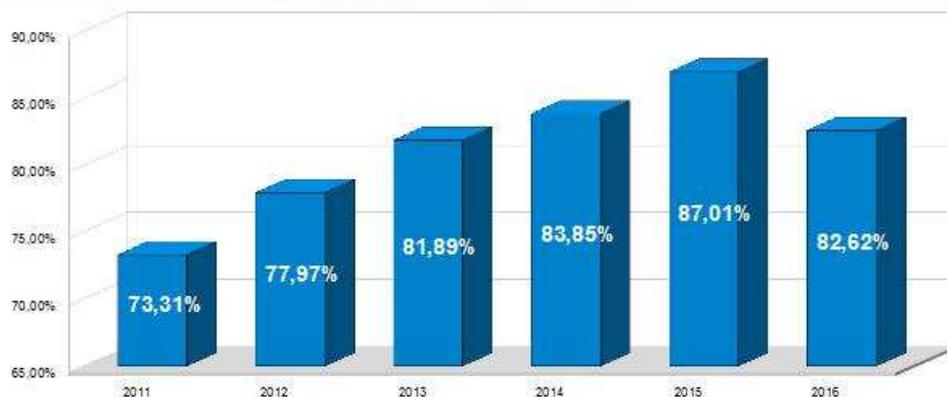
### 1 - Orientation des affaires poursuivables

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Affaires poursuivables	27 114	25 829	23 170	21 133	24 626	30 314
Réponses pénales	19 878	20 139	18 974	17 720	21 426	25 046
Taux de réponse pénale	73,31%	77,97%	81,89%	83,85%	87,01%	82,62%

Evolution des affaires poursuivables entre 2011 et 2016

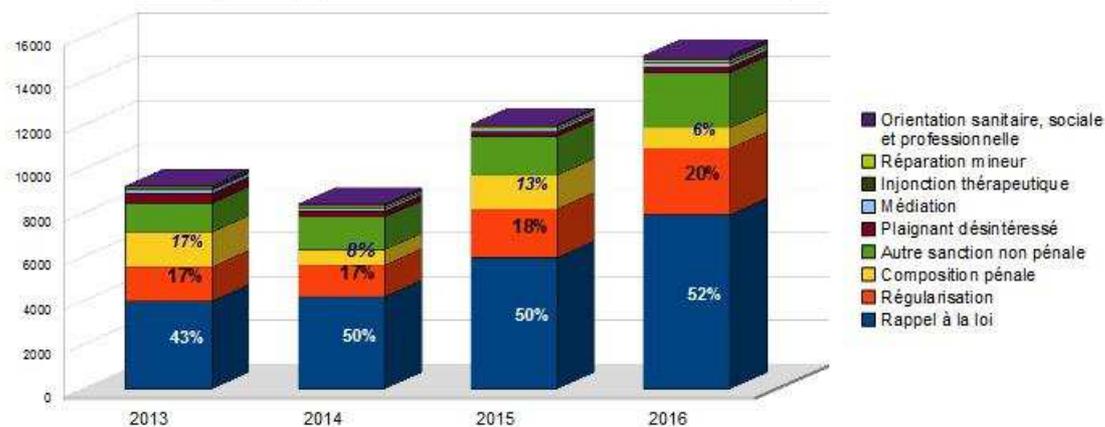


Evolution du taux de réponse pénale entre 2011 et 2016

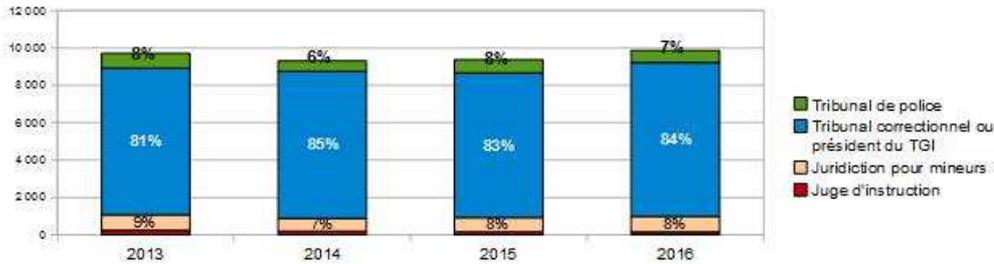


### 2 - Réponses à la délinquance de proximité

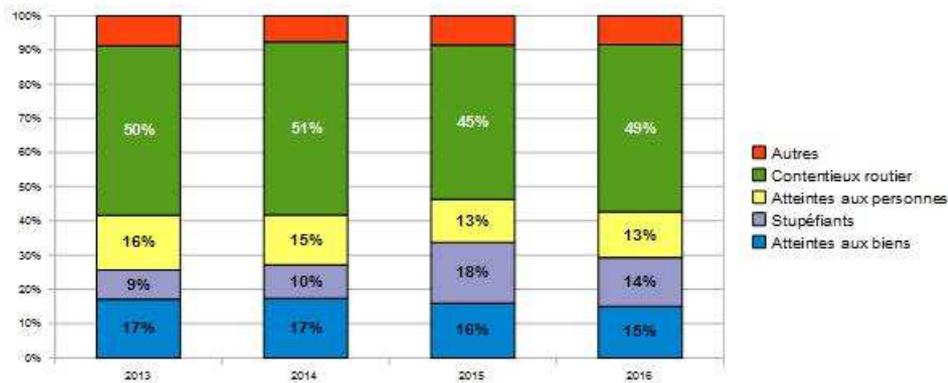
	2013	2014	2015	2016
Mesures alternatives réussies (dont les compositions pénales)	9243	8412	11951	15168
<i>Rappel à la loi</i>	3983	4201	5974	7936
<i>Régularisation</i>	1579	1444	2207	3023
<i>Composition pénale</i>	1570	680	1555	927
<i>Autre sanction non pénale</i>	1329	1481	1763	2509
<i>Plaignant désintéressé</i>	433	285	224	265
<i>Médiation</i>	150	115	123	153
<i>Injonction thérapeutique</i>	114	8	1	14
<i>Réparation mineur</i>	47	100	104	137
<i>Orientation sanitaire, sociale et professionnelle</i>	38	97	85	204



3 - Répartition des modes de poursuites								
	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%
Affaires poursuivies	9731		9308		9383		9878	
Juge d'instruction	230	2,30%	197	2,12%	150	1,60%	140	1,51%
Juridiction pour mineurs	820	8,52%	878	7,28%	748	7,97%	827	8,37%
Tribunal correctionnel ou président du TGI	7 858	80,75%	7 877	84,63%	7 757	82,07%	8 240	83,51%
Tribunal de police	814	7,80%	558	5,66%	719	7,66%	653	6,61%

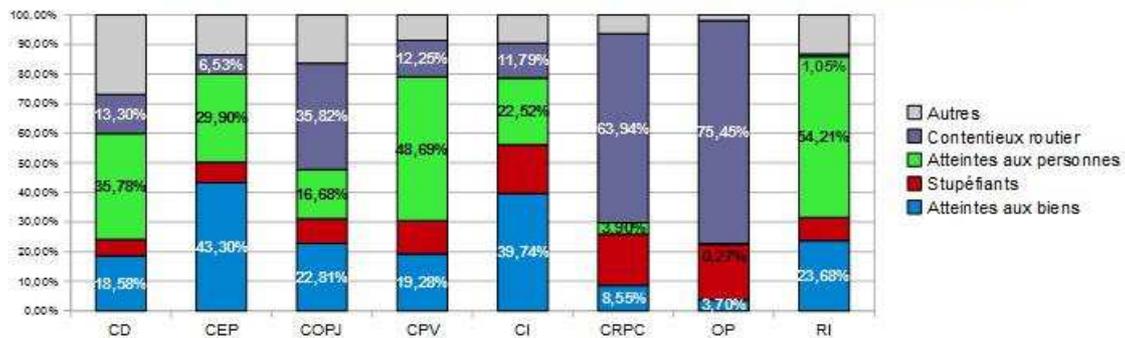


4 - Nature des affaires poursuivies								
	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%
Affaires poursuivies	9731		9308		9383		9878	
Atteintes aux biens	1 068	17,14%	1 018	17,38%	1 404	15,02%	1 455	15,03%
Stupéfiants	832	8,55%	911	9,79%	1 070	17,80%	1 408	14,25%
Atteintes aux personnes	1 555	15,98%	1 300	14,01%	1 180	12,58%	1 321	13,37%
Contentieux routier	4 820	49,53%	4 710	50,60%	4 230	45,08%	4 820	48,89%
Autres	858	8,80%	709	7,62%	803	8,56%	834	8,45%



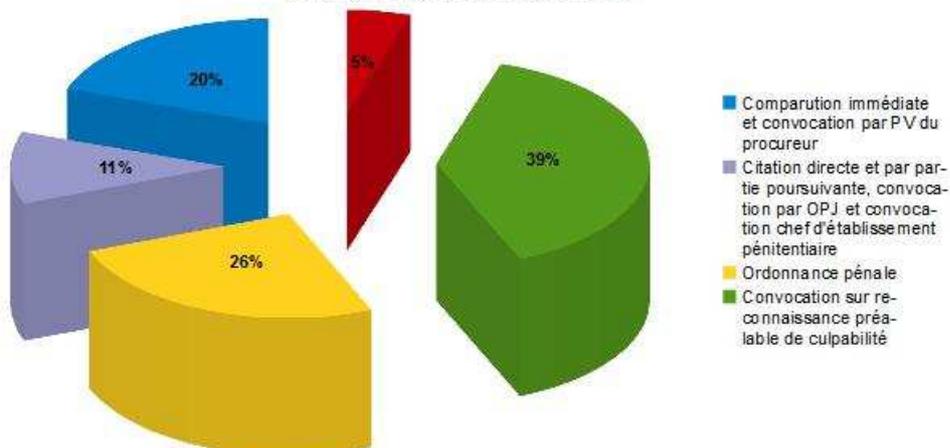
Répartition en 2016 en % des affaires poursuivies devant le Tribunal Correctionnel en fonction du mode de poursuite	CD	CEP	COPJ	CPV	CI	CRPC	OP	RI
Atteintes aux biens	18,58%	43,30%	22,81%	19,28%	39,74%	8,55%	3,70%	23,08%
Stupéfiants	5,50%	0,87%	8,34%	11,11%	16,42%	17,20%	18,81%	7,80%
Atteintes aux personnes	35,78%	29,00%	16,08%	48,00%	22,52%	3,00%	0,27%	54,21%
Contentieux routier	13,30%	0,53%	35,82%	12,25%	11,70%	63,94%	75,45%	1,05%
Autres	26,83%	13,40%	16,35%	8,00%	0,54%	0,32%	1,70%	13,16%

Répartition du contentieux entre les modes de poursuites devant le Tribunal Correctionnel en 2016

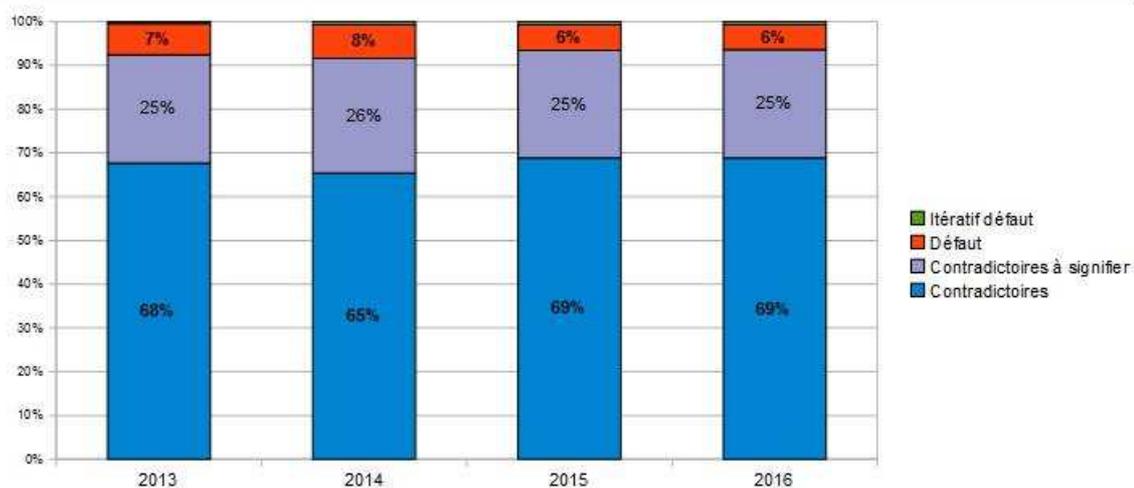


5 - Ventilation de l'origine des affaires poursuivies devant le tribunal correctionnel								
	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%
Poursuites devant le tribunal correctionnel	7858		7877		7819		8249	
Comparution immédiate et convocation par PV du procureur	1091	13,88%	1081	13,72%	1112	14,22%	1148	13,92%
Citation directe et par partie poursuivante, convocation par OPJ et convocation chef d'établissement pénitentiaire	3351	42,64%	2648	33,62%	3109	39,76%	2626	31,83%
Ordonnance pénale	3169	40,33%	3885	49,32%	3142	40,18%	3975	48,19%
Convocation sur reconnaissance préalable de culpabilité	247	3,14%	263	3,34%	456	5,83%	500	6,06%

Ventilation des poursuites en 2016



6 - Nature des jugements rendus par le tribunal correctionnel								
	2013		2014	%	2015	%	2016	
Nombre de personnes jugées au fond	5963		5680		5158		4899	
Contradictaires	4036	67,68%	3714	65,39%	3551	68,84%	3371	68,81%
Contradictaires à signifier	1477	24,77%	1488	26,20%	1268	24,58%	1216	24,82%
Défaut	420	7,04%	435	7,66%	301	5,84%	278	5,67%
Itératif défaut	30	0,50%	43	0,76%	38	0,74%	34	0,69%



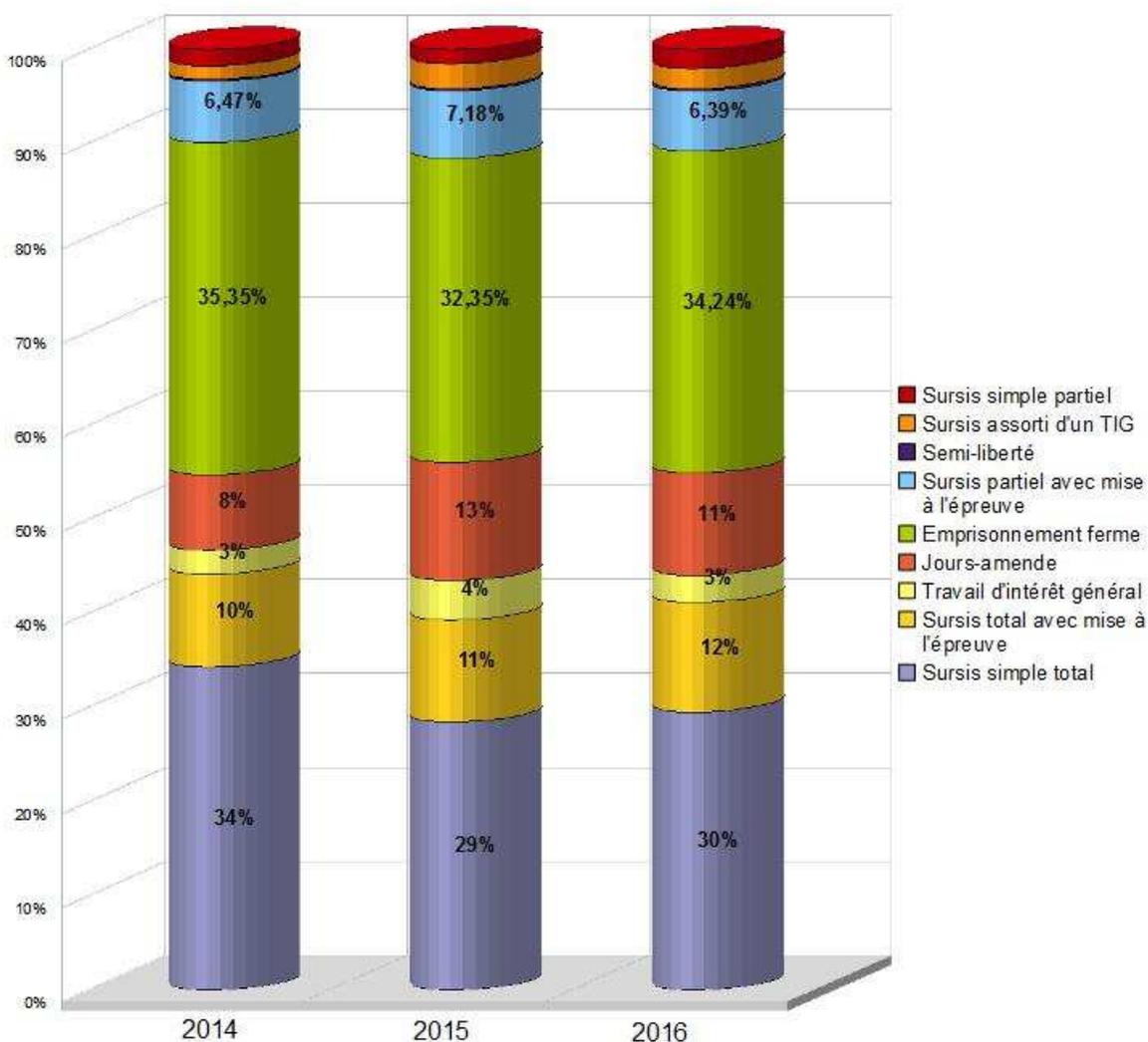
7 - Taux de présence devant les délégués du Procureur		
2016	mineurs	majeurs
Mesures alternatives	89,08%	87,84%
Compositions pénales	79,55%	85,19%

Ordonnances pénales – 2016		
	audiences de notification droit commun	audiences de notification CEA
Ordonnances pénales	58,61%	86,81%

8 - Nature des peines prononcées par le tribunal correctionnel

	2014	%	2015	%	2016	%
Nombre de peines prononcées	4006	100,00%	3914	100,00%	3899	100,00%
<i>Emprisonnement ferme</i>	1416	35,35%	1266	32,35%	1335	34,24%
<i>Semi-liberté</i>	8	0,20%	8	0,20%	9	0,23%
<i>Sursis assorti d'un TIG</i>	59	1,47%	105	2,68%	84	2,15%
<i>Sursis simple partiel</i>	70	1,75%	59	1,51%	79	2,03%
<i>Sursis simple total</i>	1376	34,35%	1116	28,51%	1153	29,57%
<i>Sursis partiel avec mise à l'épreuve</i>	259	6,47%	281	7,18%	249	6,39%
<i>Sursis total avec mise à l'épreuve</i>	395	9,86%	424	10,83%	454	11,64%
<i>Travail d'intérêt général</i>	103	2,57%	165	4,22%	113	2,90%
<i>Jours-amende</i>	320	7,99%	490	12,52%	423	10,85%



## La direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

L'évolution des chiffres de la délinquance sur le ressort territorial de la **DDSP 91** fait apparaître des résultats satisfaisants au regard notamment des priorités définies dans le cadre des plans nationaux de lutte contre les cambriolages, les vols à main armée, les vols de véhicules.

Pour l'année 2016, comparée à 2015, l'évolution de la délinquance reste favorable même si l'on constate un certain tassement concernant notamment les cambriolages et les vols de véhicules.

Entre 2015 et 2016 :

- Les vols à main armée sont en baisse de -29,35 % avec un taux d'élucidation de 38,46 % ;
- Les vols avec violence sont en baisse de -3,86 % avec un taux d'élucidation de 10,70 % ;
- Les vols par effraction sont en hausse de 1,09 % avec un taux d'élucidation de 11,04 % ;
- Les vols de véhicules sont stables à 0,06 % avec un taux d'élucidation de 6,14 % ;
- Les violences physiques crapuleuses sont en baisse de -5,61 % avec un taux d'élucidation de 11,75 % ;
- Les violences urbaines sont en baisse de 14,06 %.

Parallèlement, les services de police luttent sans relâche contre les infractions à la législation sur les stupéfiants et l'économie souterraine.

C'est ainsi que 396 trafiquants et revendeurs ont été interpellés sur l'année 2016 (245 en 2014 et 376 en 2015). 14 kg de cocaïne, 207 kg de résine de cannabis et 38 kg d'herbe de cannabis ont été saisis.

29 policiers ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions au cours de cette année.

## Le groupement de gendarmerie de l'Essonne

Le bilan statistique de la délinquance montre que les atteintes aux biens (vols et destructions dégradations) sont orientées à la baisse (-7,2%) avec un taux d'élucidation de près de 15 %, les vols à main armées sont étales et demeurent à un niveau très bas : 14 en 2015, 13 en 2016, les cambriolages sont en baisse sensible de plus de 6 % avec un taux d'élucidation de plus de 17 %, la délinquance liée à l'automobile est également en baisse de 8,5 % avec une élucidation de plus de 8 %, ce qui, compte tenu du territoire et de la nature de ces infractions est très bien.

La délinquance est en baisse :

- de -7,5 % dans le milieu agricole, de -13,4 % dans le milieu scolaire ;
- de -14 % dans les transports de surface ;
- de -5,4 % sur le réseau ferré.

La délinquance générale entre 2015 et 2016 a diminué de 3,16 % tout comme la délinquance de proximité qui a diminué de 5,45 %.

Ces très bons résultats ont été obtenus nonobstant un contexte d'évolution à forte mobilisation, notamment avec la prolongation de l'état d'urgence, les inondations et l'Euro 2016.

À noter que le centre opérationnel de la gendarmerie de l'Essonne a constaté une hausse sensible du nombre d'appel au 17 depuis la zone gendarmerie : 125 000 en 2015 à 150 000 en 2016.

## **Les polices municipales**

83 communes de l'Essonne sont pourvues d'une police municipale regroupant 393 policiers municipaux dont 372 sont armés (336 armes de catégorie B, 6 armes de catégorie C et 1 267 de catégorie D).

144 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont répartis dans 38 communes.

Une seule communauté de communes (Entre Juine et Renarde) comprenant 13 communes dispose d'une police municipale intercommunale.

Deux communes (Écharcon et Mennecey) ont mutualisé leurs services.

Depuis le 23 décembre 2016, les agents de police municipale peuvent à titre expérimental porter une caméra individuelle dans le cadre de leurs interventions après autorisation de la préfète.

## **La vidéoprotection**

101 communes essonniennes sont équipées d'un système de vidéoprotection

En 2016, 428 dossiers (1<sup>ère</sup> demande - renouvellement - modification) ont été instruits et 5 nouvelles communes se sont équipés de ce système de protection (Les Ulis, Lardy, Palaiseau, Gironville, Boutigny-sur-Essonne).

## **Conventions de participation citoyenne**

Afin d'associer des « citoyens vigilants » aux mesures de tranquillité publique, de prévention de la délinquance et de lutte contre les cambriolages et les incivilités, 26 nouvelles conventions de participation citoyenne ont été signées en 2016, ce qui porte à 107 le nombre de conventions dans le département : 26 en zone police et 81 en zone gendarmerie.

## **Lutte contre la radicalisation**

Cette mission se renforce.

Cette thématique se place au cœur des objectifs de la préfecture.

Ainsi, l'ensemble des signalements qui sont portés à sa connaissance sont traités avec la plus grande vigilance. Les sessions de sensibilisation initiées par le département, à destination des structures partenaires se poursuivent : plus de 5500 acteurs et agents qui ont été formés depuis leur début.

La mobilisation du partenariat des acteurs concernés avec la préfecture se renforce à travers le comité départemental de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CDPRAF). À ce jour, plus d'une centaine de familles et de jeunes a ainsi été prise en charge par le CDPRAF.

## **Vigipirate - Sentinelle**

Le plan *Vigipirate* est porté au niveau « alerte attentat » depuis janvier 2015. La dernière adaptation de la posture date de septembre 2016, notamment la mise en place d'un nouveau format pour « la force sentinelle » dans lequel l'orientation a été prise de patrouilles dynamiques. Actuellement, 200 militaires sont déployés dans le département pour *Sentinelle*.

## Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 91)

Le SDIS de l'Essonne est composé de 996 sapeurs pompiers professionnels, 1904 volontaires et 282 personnels administratifs techniques spécialisés répartis dans 50 centres d'incendie et de secours (29 sont composés exclusivement de sapeurs-pompiers volontaires et 21 sont mixtes).

Le SDIS compte 500 jeunes sapeurs pompiers regroupés dans 25 sections locales.

En 2016, 89 946 interventions ont été réalisées dans le département (88 048 en 2015)

Type d'interventions	2015	2016	Part de l'activité opérationnelle
Secours à personne	72539	<b>71306</b>	<b>79,28 %</b>
Accidents de voie publique	4665	<b>4863</b>	<b>5,41 %</b>
Incendies	6286	<b>6102</b>	<b>6,78 %</b>
Risques technologiques	67	<b>69</b>	<b>0,08 %</b>
Opérations diverses	4491	<b>7606</b>	<b>8,46 %</b>

Le bilan de l'année fait apparaître une baisse de 1,70 % des missions de secours à personne : premiers résultats du travail effectué sur la diminution de la sollicitation opérationnelle.

La lutte contre les incendies est globalement en baisse du fait d'un nombre moins important des feux de végétations. Néanmoins, les feux d'habitations et sur voie publique ont évolué à la hausse.

L'augmentation spectaculaire des opérations diverses de 69,36 % est la conséquence des inondations du printemps ; sans cet épisode, l'activité opérationnelle aurait été en diminution de 1,20 %.

Dans les zones dites « sensibles », notamment Grigny, Évry et Corbeil-Essonnes, 23 plaintes pour agressions verbales et 8 pour agressions physiques envers des sapeurs pompiers ont été recensées.

Les interventions marquantes de l'année :

- 15 avril 2016 : intoxication collective dans une école à Étampes ;
- 25 mai 2016 : accident de la voie publique sur la commune de Palaiseau, suivi de feu impactant la ligne du RER B ;
- 28 mai au 10 juin 2016 : inondations touchant l'ensemble du département ;
- 19 octobre 2016 : Feu d'un bâtiment à Longjumeau ;
- 29 novembre 2016 : Feu de silo à son à Corbeil-Essonnes ;
- 24 décembre 2016 : Accident de la voie publique à Milly-la-Forêt.

## La sécurité routière

En 2016, on constate une diminution de la mortalité routière avec 29 personnes tuées. Ce sera la troisième fois au cours des dix dernières années que le nombre de personnes tuées aura été inférieur à 30.

La baisse est notable puisque l'écart entre 2015 et 2016 est de 12 personnes tuées en moins en Essonne.

Le profil des personnes tuées (sexe, type d'utilisateur, âge) reste semblable aux années précédentes : 26 victimes sur 29 sont des hommes majoritairement âgés entre 25 et 59 ans.

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et usagers deux roues motorisés) représentent 45 % des personnes tuées.

Les usagers de deux-roues motorisés sont toujours sur-représentés en Essonne, avec un quart des personnes tuées.

Cette première analyse du bilan de l'accidentalité 2016 en Essonne confirme la pertinence des orientations des actions de prévention et de contrôle vers les publics les plus concernés. Les actions du PDASR (plan départemental de sécurité routière) ont été centrées sur les jeunes, les véhicules à deux roues motorisés, les piétons, en particulier les seniors et les jeunes, la lutte contre la vitesse, la lutte contre la conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.



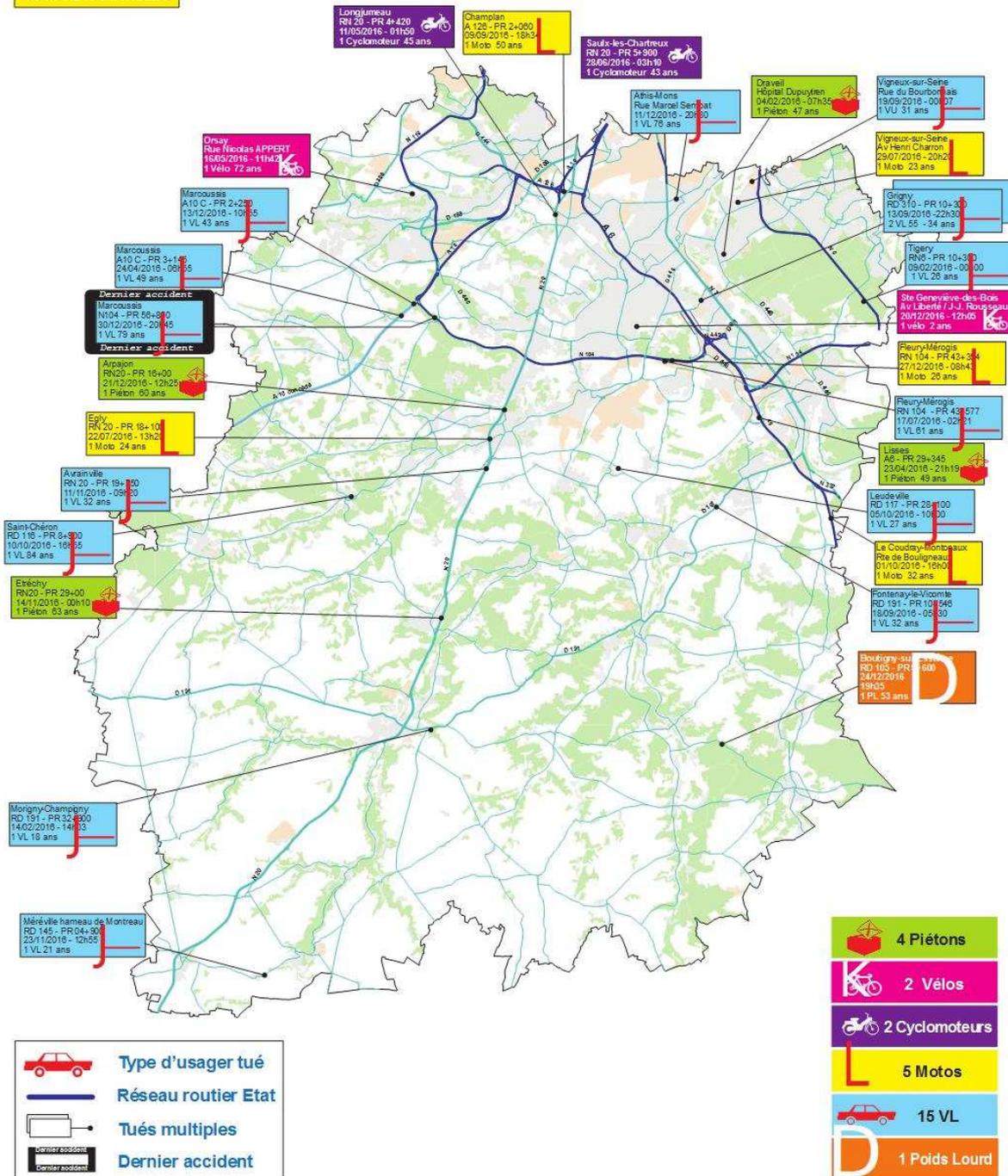
PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

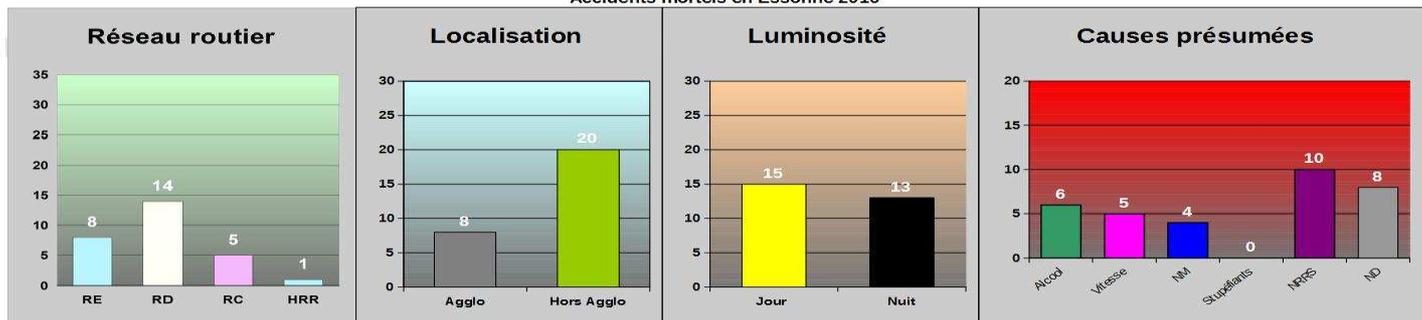
# 2016

## Accidents mortels en Essonne

28 accidents - 29 personnes tuées  
( Dernier le 30/12/2016 )



Accidents mortels en Essonne 2016

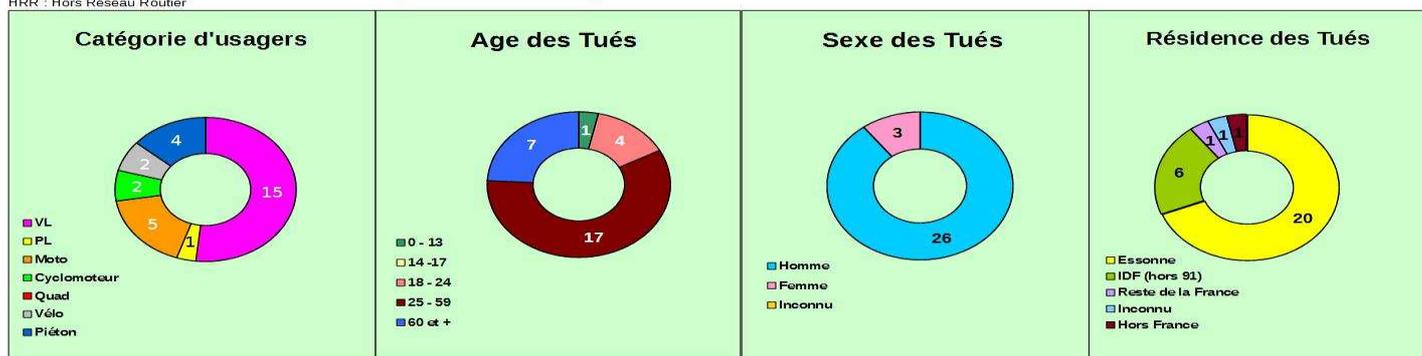


RE: Réseau État  
RD: Réseau Départemental  
RC: Réseau Communal  
HRR: Hors Réseau Routier

**28 accidents**

**29 tués**

NM Non Maîtrise  
NRRS Non Respect des Règles de Sécurité  
ND Non Déterminé





## **2016 - une année marquante et des résultats encourageants**

**L'**année 2016 a été marquée par des événements forts :

- Inondations ;
- Homicides à Corbeil-Essonnes ;
- Agression des policiers de Viry-Châtillon ;
- Équipe de foot du Portugal à Marcoussis ;
- Lutte contre le terrorisme.

### ***Une nouvelle méthode : la proximité***

**D**ans cet esprit, la préfète de l'Essonne et le Procureur de la République ont souhaité organiser des états majors de proximité. Ces réunions régulières, sur site dans les communes, consistent à échanger sur la sécurité intérieure, la cohésion sociale et la politique de la ville, avec les élus locaux.

À la suite du tragique événement de Nice, la préfète a animé plusieurs réunions thématiques autour de la sécurité/sûreté et lutte contre la radicalisation, qui ont successivement regroupé les maires du département, les représentants des communautés religieuses, les grands services d'accueil, les opérateurs de transport public, les bailleurs sociaux, les gestionnaires de grandes structures commerciales, les fédérations sportives, les établissements culturels. Ces réunions visaient à faire progresser l'appropriation de la culture du risque terroriste dans le département.

### ***La concertation avec les forces de l'ordre***

**18** réunions de concertation avec les policiers ont amené à préciser les missions et les conditions de travail. Il en a été de même avec la gendarmerie autour du colonel et des conseillers.

Ces rencontres se sont achevées autour d'une journée « Sécurité » le 23 novembre, clôturée par le ministre de l'Intérieur.

## **La co-production de sécurité**

La sécurité, c'est une co-construction entre les forces de l'ordre, les élus et les citoyens ; en 2016, 26 nouvelles conventions de participation citoyenne ont été signées, portant son nombre à 107 pour le département de l'Essonne (26 en zone police et 81 en zone gendarmerie).

Par ailleurs, le département compte 101 communes pourvues de systèmes de vidéo-protection, il s'agit de dispositifs essentiels au service de la protection des citoyens et des biens.

L'étroite collaboration entre la police nationale et les 83 polices municipales ou ASVP (agent de surveillance de la voie publique) est un atout majeur de lutte contre les actes de délinquance.

Des réunions avec les maires ont été organisées autour de la sécurisation des grands événements et des écoles de leur commune.

## **L'anticipation avec les exercices**

La sécurité, c'est aussi prévoir, se préparer : plus de 10 exercices ont été effectués en 2016. Ce sont des moments de partage d'informations essentiels afin d'éprouver notre réactivité, notre organisation, nos connaissances en cas de crise.

Sur le front de la sécurité civile, les services du SDIS se préparent régulièrement à l'événement majeur, en participant aux exercices. *Sequana*, exercice européen inondation, a permis aux pompiers d'aborder avec toujours autant de professionnalisme, les inondations de juin dernier.

## **La sécurité routière : une baisse notable de la mortalité routière**

En 2016, le nombre de tués sur les routes essonniennes baisse de 40 % par rapport à 2015 (moins de 30 tués). Les actions de sensibilisation menées auprès des usagers de la route ont contribué à la baisse de l'accidentalité.



Préfecture de l'Essonne - boulevard de France - 91010 EVRY CEDEX – Standard : 01.69.91.91.91 – Télécopie : 01.64.97.00.23

[Horaires d'ouverture de la préfecture : du lundi au vendredi de 9h-16h – www.essonne.gouv.fr](#)